

Novembre 2016



Depuis avril 2016, Synergîle assure la mission d'intérêt général d'observation de l'énergie et du climat à l'échelle de l'archipel de la Guadeloupe. Le secrétariat de l'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat de la Guadeloupe est donc transféré de l'ADEME vers le pôle de compétitivité régional Synergîle, qui coordonne désormais les activités de l'observatoire et assure la collecte et la diffusion des données.

A VOS AGENDAS !

Présentation des chiffres clés du climat et du profil vulnérabilité de la Guadeloupe

Le 1 décembre 2016 de 09.30 à 13.00 à l'Hôtel de Région

Au programme :

- ❖ Présentation des chiffres clés du climat : bilan gaz à effet de serre 2013 ;
- ❖ Présentation du profil de vulnérabilité de la Guadeloupe face au changement climatique ;
- ❖ Analyse de la vulnérabilité par domaine d'activité (parole d'expert) :
 - La pêche et l'aquaculture (CRPMEM) ;
 - Le tourisme (CTIG) ;
 - La santé (ARS) ;
 - La ressource en eau (BRGM) ;

ETUDE REALISEE

Vulnérabilité de la Guadeloupe face au changement climatique :

L'observation des impacts du changement climatique sur notre territoire permet aux acteurs du territoire d'adapter leurs politiques et leurs investissements aux conséquences des bouleversements climatiques en cours et à venir. L'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat (OREC) a souhaité réaliser le premier profil de vulnérabilité de la Guadeloupe face au changement climatique sur la base de l'outil « Impact'Climat », développé par l'ADEME.

Cette étude réalisée par l'OREC vise à :

- ❖ Faire un état des lieux des données disponibles sur le territoire ;
- ❖ Réaliser un premier diagnostic de vulnérabilité.

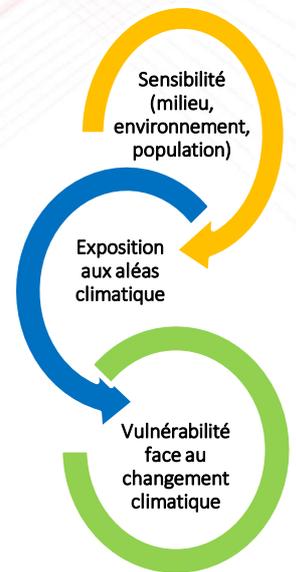
La méthode "Impact Climat" s'appuie sur des indicateurs de sensibilité variés et basés sur des tendances passées qui résultent de nombreux phénomènes « autres que le climat ». Dans le but de pallier ces aspects, l'OREC a souhaité constituer un premier comité scientifique composé des organismes suivants : ADEME, INRA, METEO-FRANCE, BRGM, SEGE BIODIVERSITE et UA.

Ce comité a pour objectif :

- De valider les indicateurs étudiés ;
- D'apporter des connaissances sur leurs domaines d'activités ;
- D'évaluer la vulnérabilité de chaque indicateur en participant à la cotation.

Le travail du comité scientifique a été complété par la sollicitation de 19 experts pour chaque domaine étudié. Leurs « dires d'expert » apportent une information éclairée sur les indicateurs observés. Ainsi le diagnostic obtenu est-il qualifié « à dire d'expert ».

La publication sera diffusée le 1^{er} décembre et sera téléchargeable à compter de cette date sur les sites des membres fondateurs.



ETUDE EN COURS



Analyse énergétique du secteur tertiaire et mise à jour de l'étude logement :

L'étude vise à établir un état des lieux technico-énergétique du parc des bâtiments tertiaires de Guadeloupe et de mettre à jour l'état des lieux du parc résidentiel. Elle permettra d'identifier les travaux à réaliser, par type de bâtiment, afin d'améliorer la performance énergétique du secteur tertiaire de Guadeloupe.

Les principales conclusions de l'étude seront publiées au cours du 3^{ème} trimestre de l'année 2017.

DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE L'OREC

Dans le but d'apporter une aide à la décision dans la définition de leur politique énergétique et climatique, le Comité de l'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat de la Guadeloupe (COREC), du 8 juillet 2016, a décidé de collecter les données et de publier des indicateurs énergie et climat à l'échelle des agglomérations et communauté de communes adhérant au dispositif proposé par l'OREC (observation territoriale).

Il s'agit, pour l'OREC, de produire à l'échelle des agglomérations et communauté de communes de Guadeloupe des indicateurs sur :

- ❖ Les consommations énergétiques ;
- ❖ Le déploiement des énergies renouvelables ;
- ❖ Les émissions de gaz à effet de serres ;
- ❖ La vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

La mission d'observation territoriale au sein de l'OREC débutera au cours de l'année 2017.

CAMPAGNE DE MECENAT D'ENTREPRISE**Pourquoi une campagne de mécénat d'entreprise pour l'OREC ?**

Les enjeux relatifs à l'énergie et au climat en Guadeloupe sont primordiaux. En effet, la dépendance accrue de la Guadeloupe aux énergies fossiles rend l'économie insulaire fragile et dépendante. La volonté de valoriser au maximum nos potentiels énergétiques locaux sont à l'origine de politiques structurées et ambitieuses en faveur de la transition énergétique et climatique.

Le développement des activités de l'OREC est aujourd'hui indispensable au suivi et à la mise en place des politiques énergétiques et climatiques. C'est aussi un acteur majeur dans la mise en valeur des investissements en faveur de la performance énergétique du territoire Guadeloupéen.

Le soutien des entreprises du territoire, à l'activité de l'OREC permettra :

- ✓ *De pérenniser le fonctionnement de l'observatoire ;*
- ✓ *D'assurer le développement de ses missions, et la montée en compétence de la structure.*

A VOS AGENDAS !

Mécénat d'entreprise à l'OREC

**Le 18 novembre 2016 de 14h 30 à 16h
à Synergîle/ Maison Régionale des Entreprises.**

Contact de l'OREC : Amélie BELFORT, Synergîle/ Maison Régionale des Entreprises -ZI Jarry 97122 Baie-Mahault
amelie.belfort@synergile.fr – 0590 94 48 52